Fédération Française
De Pétanque et Jeu Provençal
Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE GRAND EST

COMITE DES VOSGES

Maison des Associations
Entrée 12
Quartier de la Magdeleine 88000 EPINAL

COMPTE RENDU REUNION COMITE 19 MAI 2022

Membres absents excusés : Pascal BALLAND, Bernard BICHOTTE, Jean Marie DANIEL, Daniel DOLTER, Mmes Linda LARUE et Sylvie PETITNICOLAS.

Ouverture de la séance en fonction de l'ordre du jour transmis.

Le président du CD, Allan ouvre les débats :

L'absence de joueurs lors des championnats alors qu'ils sont inscrits pose problème. M. Papelier précise qu'il n'a pas eu tous les justificatifs sur ces absences, et que cela est anormal. Il souhaite que l'on soit plus rigide sur les sanctions contre les joueurs qui ne fournissent pas de justificatif valable. Le joueur Max CUNY n'a pas fourni de justificatif pour son absence au doublette senior. Il l'a justifiée par le fait que le temps « était pourri » et qu'il ne souhaitait pas tricher, en fournissant un faux certificat médical. Il risque une amende de 60 € et un an maximum de suspension.

Nous passons au vote pour savoir s'il doit être sanctionné ou non : Contre : 9 – abstentions : 5 – Pour : 1- Il lui sera adressé un courrier pour lui rappeler les règles et lui signaler qu'en cas de récidive, il passera en commission de discipline.

En ce qui concerne le refus des équipes de participer aux championnats GRAND EST, celui-ci n'est pas sanctionné. Les clubs peuvent le faire au moins en interne.

Lors d'une rencontre de CDC vétérans, une équipe de Charmes ne s'est pas déplacée sans prévenir l'équipe adverse, soit Neufchâteau, qui elle, a fait le déplacement, et a donc eu des frais. Le club de Charmes doit il rembourser ses frais au club de Neufchâteau ? Précisions de Daniel BENOIT : à l'heure actuelle, il n'est rien prévu dans le règlement. Il faudra donc rajouter cette situation dans l'annexe.

Bilan d'activités depuis la réunion des clubs du 5 mars.

Allan a participé à l'AG du CDOS. Il a rencontré le nouveau président. Il a été soulevé un problème financier qui serait catastrophique. Il a été soulevé le problème de la mixité dans toutes les instances dirigeantes des fédérations qui sera effective en 2024, et 2028 pour le comité régional quelle que soit la proportion de féminies dans la discipline. Des questions se poseront pour l'application de cette disposition.

Le CDOS devait travailler avec la pétanque vosgienne, mais notre comté n'a jamais été contacté depuis de nombreuses années. On paye une cotisation au CDOS en fonction du nombre de licenciés, nous pouvons donc bénéficier de leur aide pour nos manifestations : coupes offertes par cet organisme etc.. A étudier pour les saisons à venir.

Situation financière : A ce jour le compte courant est de : 3 182 € - le livret : 39 167 €. Nous devons déduire les frais engagés pour les participations des équipes aux championnats Grand Est soit 3 025 € (25 € du CD 88 et 20 € du Grand Est) versés aux clubs.

Les appels de fonds pour le règlement des championnats ont été faits aux clubs. L'accès aux comptes sur internet sera prochainement possible pour le trésorier adjoint, soit Pascal Balland, pour vérification des opérations et de la situation financière.

M. Paulus continue à rembourser mensuellement sa dette, à partir de ce mois, le montant du virement permanent est de 600 €.

La commission handicap au sein de notre CD est toujours en attente de développement. Les licenciés du « sport adapté » peuvent-ils être considérés comme handicapés par notre fédération ? M. Pascal BALLAND devra se pencher sur ce point prochainement.

Commission Jeunes : Ingrid lit le compte rendu de Linda « le concours jeunes organisé à Rambervillers s'est bien déroulé, 9 équipes présentes. Le championnat s'est bien déroulé, cependant, il serait préférable de le faire débuter à 10 h 00 et de prévoir un repas pour les enfants…. La Fédération souhaiterait une création de 2 zones dans le Grand Est, (Allan précise que rien n'est fait à ce jour)

Pour les masters Jeunes, il faudra 2 arbitres et un terrain entre chaque partie. Elle demande plus de contrôle du CD et de communication sur l'événement.

Une journée « tout sport confondu » sera organisée le 1er juin dans le cadre des JO de 2024 au boulodrome d'Epinal.

La liste des éducateurs n'est pas complétement à jour, il faudra le faire rapidement.

La personne en charge des jeunes à Neufchâteau a-t-elle le doit d'accompagner un groupe au championnat Grand Est sans être éducateur diplômé ? Réponse d'Allan : Oui cela est possible, le comité Grand Est l'a validé. Pour les championnats de France, on n'a toujours pas la réponse si un BF est obligatoire ou non.

Quid des indemnités qui pourraient être allouées aux accompagnateurs des jeunes aux championnats Grand Est. Cette question est mise au vote, en précisant que les clubs participent aux frais de déplacement de leurs équipes de jeunes. 7 équipes plus 7 accompagnateurs pour cette année, sachant que 45 € est attribué par joueur. Donc il est proposé de donner la même somme à chaque accompagnateur (responsable d'une équipe) Après tour de table, voté à l'unanimité. Les clubs devront donner le nom de chaque éducateur ou responsable de leur équipe. Un accompagnateur par équipe » Yvon nous informe que la ville d'Epinal souhaite organiser une journée Multisports le 27 août avec tous les jeunes du secteur. La commission jeunes peut-elle prendre en charge l'animation de cette journée au niveau pétanque ? La responsable de cette commission et son équipe devra donner sa réponse à ce sujet.

En ce qui concerne la formation du tronc commun, Ingrid et Jérémy Maillot souhaite passer leur diplôme d'éducateurs. La session se déroulera à Pagny sur Moselle le 3 décembre 2022.

Ingrid précise qu'elle souhaite participer activement aux différentes manifestations organisées par la commission jeunes.

Commission Femmes : Mireille. Ras depuis notre dernière réunion. Nous attendons de connaître la décision d'un des clubs d'Epinal pour pouvoir organiser une journée de notre Bol Blanc d'hiver à SOBA en janvier 2023. M. PAPELIER, président du LPE nous donnera sa réponse prochainement, le problème étant l'organisation du repas. Si aucun club d'Epinal ne peut organiser cette journée, le club de Rambervillers est candidat.

Le club de ST DIE est d'accord pour l'organisation d'un concours en février 2023.

En revanche, le club d'Eloyes souhaitait que le LPE déplace son concours du samedi 19 novembre au dimanche 20, cela n'est pas possible. Donc le club d'Eloyes devra organiser son concours féminin, le 20 novembre. Nous reprendrons contact avec tout le monde en septembre pour finaliser nos projets.

Commission des compétitions : Dans presque tous les championnats il y a une baisse d'inscriptions. Il faudra régler le problème des lieux de championnats car l'on constate que lorsqu'ils sont excentrés, il y a moins de monde, exemple Neufchâteau etc. Il faudra sérieusement travailler ce point ainsi que les aménagements prévus tels que WC, terrains etc.

Le règlement concernant les concours vétérans sera modifié au niveau des points par équipes classées. Des clubs dont les joueurs ne se déplacent pas, ne devraient pas pouvoir organiser des concours de ce type. Il faut établir une règle. La commission étudiera également ce point lors d'une prochaine réunion.

En ce qui concerne le passage de l'âge des vétérans à 55 ans, la fédération est en cours de réflexion à ce sujet sur le maintien ou non de cette idée. A suivre.

Le site QUOMODO va cesser ses activités ce qui engendre du travail pour tout transférer sur un autre hébergeur. Nous avons choisi ASSOCONNECT qui permet de nombreuses possibilités. Le montant réglé à ce site, dépend du nombre de personnes autorisées à le gérer. Allan et Daniel s'y sont attelés.

Commission Presse-Propagande :

Philippe nous communique le nombre de licenciés à ce jour soit 1 526 dont 20 % de femmes. Nous avions 1418 licenciés en 2021 et 1 618 en 2020.

Les résultats de nos compétitions sont transmis régulièrement par Philippe à la presse (M. VERDUN) Pour vérifier si elles sont bien relayées, il faudrait s'abonner au journal numérique dont le coût mensuel est de 15 €. A étudier.

Propagande : Un seul petit problème d'affichage à Remiremont, mais l'utilisation des oriflammes est pratique.

Yvon précise qu'il avait remarqué sur PLANETEBOULES une erreur dans l'annonce des noms des gagnants d'une compétition, il a donc contacté M. Chalancon qui lui a répondu qu'il avait bien noté la remarque et qu'il restait à la disposition du CD 88 pour communiquer sur nos évènements, résultats, etc..

Commission arbitrage : Yannick précise à la suite de demandes, que les stagiaires ne sont pas dédommagés lorsqu'ils interviennent sur une compétition. Ces derniers doivent respecter les consignes et règlements également lorsqu'ils sont joueurs, cela a été rappelé à un stagiaire par Yannick. Au sein de la commission, nous étudierons l'attitude de chacun dans l'exercice de leur fonction avant d'attribuer des journées d'arbitrage lors de la saison 2023, notamment pour les compétitions importantes.

Pas de problème particulier lors des différents championnats. Il y a encore quelques problèmes sur le respect des tenues surtout au niveau du pantalon, mais c'est anecdotique.

Suite CR réunion du CD 88 le 19 mai 2022

Divers : Pour les championnats de France, si un joueur désirait un maillot supplémentaire, il pouvait l'acheter au prix de 20 €. On économise sur les tenues qui ne sont remises qu'une fois en cas de victoire à plusieurs championnats sur plusieurs saisons. **Donc le 2ème maillot sera gratuit pour ceux qui participent à 2 championnats dans une même année.**

A plusieurs reprises, il a été réclamé des tenues pour les éducateurs qui se déplacent notamment aux championnats de France, journée de formation etc… Le principe est accepté mais les tenues seront réservées aux éducateurs réellement actifs pour le CD 88. Une liste exacte de ces personnes devra être établie.

Nous procédons à l'attribution des délégations aux différents championnats de France :

Allan rappelle que dans le CD, la préférence des joueurs est importante mais que dans la plupart des CD, ces attributions sont effectuées dès la connaissance des dates et lieux sans connaître les vainqueurs. D'autres critères sont retenus.

- Triplette masculin– BALLAND Pascal
- Doublette mixte – DEPAOLI Mireille
- Triplette jeu provençal – DOLTER Daniel
- Triplette vétéran : BERTRAND Lucien
- Triplette promotion – PAPELIER Yvon
- Triplette féminin – TREIBER Evelyne
- Doublette féminin – ABDELFADI Allan
- Tête à Tête masculin – MERY Yannick
- Doublette masculin – ABDELFADI Allan
- Tête à Tête féminin – MERY Sylvie
- Doublette Jeu Provençal – ALIBERT Philippe

Nous pouvons avoir d'autres sélectionnés en fonction des résultats dans les championnats Grand Est, de nouvelles désignations pourront alors être faites.

Concours régionaux :

Samedi 9 juillet à Neufchâteau : Ingrid

Samedi 16 juillet à Golbey : Daniel DOLTER ou Pascal BALLAND.

1er septembre Grand prix Ainés Plombières : Serge JACQUOT

Suite CR réunion du CD 88 le 19 mai 2022

Questions et remarques : Lors des championnats des Vosges, nous devons demander aux clubs le prêt de cercles, cela n'est pas pratique. Il faut étudier le rachat de nouveaux cercles pour avoir à notre disposition le matériel nécessaire. Marquage au nom du CD à étudier.

Pour les cercles de jeu provençal, pas de nouvel achat car ceux existants ont été maltraités par les utilisateurs et donc inutilisables.

M. Yvon PAPELIER nous fait part de sa décision de quitter son poste de vice-président délégué en raison de trop nombreux désaccords avec Allan, président de notre CD. Il reste néanmoins membre du CD 88 et président de la commission de discipline.

Nous entérinons sa demande.

FIN DE LA REUNION

Mme Mireille DEPAOLI

Secrétaire Générale du CD 88

M Allan ABDELFADI

Président du CD88